MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N° 1742689852 /MEMFPMA/DGFP/DC/sa

REF. SIGFAE: FC-26-A/90309

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE :

IL EST OUVERT, AU TITRE DE L'ANNEE 2026, UN **CONCOURS DE RECRUTEMENT** D'ACCES A L'EMPLOI CI-APRES, DANS LA LIMITE DU NOMBRE DE POSTES BUDGETISES :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
INGENIEUR ENVIRONNEMENT	A4	05

LES POSTES A POURVOIR SONT SITUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE, LES PERSONNES DE NATIONALITE IVOIRIENNE, TITULAIRES **DU DIPLOME D'INGENIEUR EN ENVIRONNEMENT OU EN GENIE DES PROCEDES DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT OU D'UN MASTER DANS L'UNE DES FILIERES CI-APRES : GEOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT, SCIENCES DE LA NATURE MENTION BIOLOGIE VEGETALE SPECIALITE PROTECTION DES VEGETAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES,RESSOURCES EN EAU ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, BIODIVERSITE ET VALORISATION DES ECOSYSTEMES, PRODUCTION AQUACOLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, BIORESSOURCES-AGRONOMIE OPTION AMELIORATION DES RESSOURCES AGRICOLES, INGENIERIE DE LA VALORISATION DES DECHETS, DEVELOPPEMENT DURABLE, ETHIQUE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, GEOCSCIENCES DES ENVIRONNEMENTS SEDIMENTAIRES ET DES ENERGIES, SYSTEMATIQUE, ECOLOGIE ET BIODIVERSITE VEGETALES, MANAGEMENT DE LA SANTE ET ENVIRONNEMENT OU CHIMIE, SANTE ET ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET AMENAGEMENT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES OU CONTROLE QUALITE ENVIRONNEMENT.**

LES CANDIDATS DOIVENT ETRE AGES DE **DIX-HUIT(18) ANS** AU MOINS ET DE **QUARANTE SEPT(47) ANS** AU PLUS AU **31 DECEMBRE 2025.**

LES INSCRIPTIONS SONT REÇUES EN LIGNE VIA LA PLATEFORME UNIFIEE DE GESTION DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, **www.fonctionpublique.gouv.ci**, DU **LUNDI 16 MARS 2026** AU **JEUDI 30 AVRIL 2026.**
A L'INSCRIPTION, TOUS LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT JOINDRE EN LIGNE LA VERSION NUMERIQUE DES PIECES ORIGINALES CI-APRES, AU FORMAT JPEG, JPG, PNG OU PDF:

-LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LA PREMIERE PAGE DU PASSEPORT, EN COURS DE VALIDITE;

-L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU LE JUGEMENT SUPPLETIF DE L'ANNEE **2026;**
-LE DIPLOME REQUIS;
-LA DECISION OU L'ATTESTATION PROVISOIRE D'EQUIVALENCE POUR LES DIPLOMES OBTENUS A L'ETRANGER;
-LA CARTE OU LE RECEPISSE D'ENROLEMENT CMU.

LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS FIXES A **VINGT-TROIS MILLE CINQ CENTS (23.500) F CFA** ET LE KIT NUMERIQUE A **SEPT MILLE CINQ CENTS (7.500) F CFA** SONT PAYABLES EN LIGNE.

LA PRISE DE VUE (PHOTO D'IDENTITE NUMERIQUE) ET LA DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-ENGAGEMENT A LA FONCTION PUBLIQUE SE FONT PENDANT LA PERIODE DES INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DES LOCALITES SUIVANTES: **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO ET YAMOUSSOUKRO.**

LES COMPOSITIONS SE DEROULENT EN DEUX (02) PHASES :
- LA PREMIERE PHASE CONCERNE LA COMPOSITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR;
- LA SECONDE PHASE CONCERNE LES COMPOSITIONS ECRITES.

LE CONCOURS PORTE SUR LES EPREUVES SUIVANTES :

MATIERES	DUREE	COEFFICIENT
SPECIALITE (COMPOSITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR)	20 MIN	3
CULTURE GENERALE	1 H	2
LOGIQUE	1 H	1

LES DATES DE COMPOSITION SONT COMMUNIQUEES PAR VOIE DE PRESSE ET SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION **www.fonctionpublique.gouv.ci.**

LA PUBLICATION DES RESULTATS EST FAITE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION **www.fonctionpublique.gouv.ci.**



Anne Desirée OULOTO-LAMIZANA
Abidjan le 10/03/2026 à 23:49:22

Références :

1 **Article 3 et suivants du décret n°2025-120 du 26 février 2025, portant modalités communes d'application de la loi portant statut général de la Fonction Publique;**

2 **Annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, telle que modifiée par les décrets n°2016-1141 du 21 décembre 2016, n°2020-532 du 24 juin 2020, n°2022-688 du 6 septembre 2022 et n°2022-920 du 30 novembre 2022;**

3 **Décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 relatif à la mise en oeuvre de l'obligation d'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle.**